**LE BONHEUR DANS LE JUDAÏSME**

***Le devoir de l’homme pieux***

Par **Gabrielle Halpern**

Si le bonheur, indissociable du malheur dans le judaïsme, relève d’abord de Dieu, il ne doit rien au hasard car il reste intimement lié au libre-arbitre de l’homme et à sa religiosité. Ainsi, la joie est la condition sine qua none de la piété autant que le fruit de la récompense divine qu’elle peut susciter.

Quelle fut la figure biblique la plus heureuse  ? Est-ce Abraham lorsque Dieu lui envoya un bouc à sacrifier à la place de son fils  ? Est-ce Sarah lorsque Dieu lui apprit que, malgré son âge avancé, elle connaîtrait les joies de la maternité  ? Est-ce Jacob lorsqu’il put revoir son fils Joseph alors qu’il le croyait mort depuis des années  ? Si le bonheur est présent dans la Torah, il est toujours inextricablement mêlé à des épisodes douloureux. Les blessures préexistent toujours au bonheur. Sarah doit supporter la présence insoutenable d’une autre femme dans le lit de son époux avant de pouvoir, elle aussi, être féconde. Il faudra des milliers de larmes brûlantes avant que Jacob ne retrouve son fils bien-aimé en Égypte. Bonheur et malheur ne règnent pas indépendamment l’un de l’autre  ; ils sont les deux faces d’une même réalité.

**Fête de Pessah et pleurs salés**

C’est peut-être aussi pourquoi, le jour de la fête de Pourim, les Juifs se réjouissent d’avoir été sauvés d’une persécution, qui aurait été proclamée vers l’an 480 avant notre ère par Aman, premier dignitaire du roi de Perse, tout en se rappelant les souffrances et l’angoisse de leurs ancêtres (Livre d’Esther). Le jour de Pessah, ils fêtent la sortie d’Égypte tout en goûtant les pleurs salés et l’amertume du passé. Dans le judaïsme, le malheur n’est jamais assez fort pour ne pas laisser une place au bonheur ; et le bonheur, si immense soit-il, ne doit jamais effacer les moments de tristesse. C’est pourquoi l’écclésiaste nous met en garde : « Au jour du bonheur, sois content ; et au jour du malheur, considère que Dieu a fait correspondre l’un à l’autre, de façon à ce que l’homme ne trouve pas à récriminer contre lui » (Ecc. 7, 14).

L’étymologie du mot bonheur, « bonne heure », lui donne une dimension de « hasard » ; or, le bonheur juif ne résulte jamais du hasard. Des textes bibliques comme les Proverbes ou les Psaumes l’ancrent dans le divin et le sacré. Le bonheur est en Dieu ou il n’est pas : « Le Seigneur octroie le bonheur » (Psaumes 85, 13). On pourrait presque dire qu’il est divin, qu’il participe de la piété d’une bonne œuvre. Pour le célèbre rabbi Nahman de Bratslav (1772-1810), la joie ajoute de la sainteté au respect d’un commandement : « Grâce à la joie de la mitswa, la Sainteté est complétée » (Liqouté Moharan I, 24). Autrement dit, la joie ressentie lors de l’accomplissement d’une bonne action rend cette action pieuse. Il y a dans le judaïsme une double tonalité du bonheur ; il est à la fois source et fruit. Il est source dans la mesure où il est la condition sine qua non de la piété ; il est fruit car il est la récompense divine de la piété : « Heureux l’homme qui met sa force en toi » (Psaumes 84, 6) ou encore « Heureux ceux qui respectent le droit, pratiquent la justice en tout temps » (Psaumes 106, 3). Le bonheur apparaît lorsque l’on accomplit de bonnes actions et, inversement, les bonnes actions s’accomplissent (deviennent saintes) lorsque l’on est heureux. En ce sens, le bonheur juif est religieux puisqu’il est communautaire : « Heureux l’homme […] qui trouve son plaisir dans la Loi de l’éternel et médite cette Loi jour et nuit ! » (Psaumes 1, 1-2). Il dépend de l’accomplissement des mitzwot et donc du respect de la Torah : « Le bonheur est le lot de la droiture » (Proverbes 28, 10), « un grand bonheur attend ceux qui aiment ta Loi » (Psaumes 119, 165).

En cela, le bonheur relève du jugement divin, qui donne à chacun selon ses œuvres : « Ceux qui craignent Dieu méritent d’être heureux à cause de leur piété, tandis que le bonheur devrait être refusé au méchant » (Ecc 8, 12-13). S’il dépend de Dieu, il est intimement lié avec le libre-arbitre de l’homme. S’il veut être heureux, l’être humain doit choisir le bien. évidemment, ce système de récompense et de punition n’est pas toujours fiable ; le pauvre Job en fera la douloureuse expérience. Cependant, même s’il provoque Dieu pour comprendre l’obscurité de la souffrance du Juste, il ne le reniera pas et continuera à le craindre, malgré les conseils de sa femme (Job 2, 9). Le bonheur est donc aussi dans la crainte de Dieu (Psaumes 128, 1) et il consiste à la fois en un émerveillement et en une prise de conscience de notre fragilité. En dépit de ses critiques lancées vers Dieu, Job demeure pieux, puisque sa crainte de Dieu est l’ultime étincelle de bonheur qui lui reste et qui le fait vivre.

**S’emparer de sa destinée**

On comprend donc pourquoi il est écrit à l’article « Simhah » - qui signifie la joie, la réjouissance - dans le Dictionnaire du judaïsme (dir. Geoffrey Wigoder, Laffont, 1997), que le bonheur est un « élément fondamental de la vie religieuse juive ». On pourrait presque dire que c’est une mitzwah, un devoir, d’être heureux. Le Baal Chem Tov avait l’habitude de dire à ce sujet que « le seul fait de vivre dans la joie constitue l’accomplissement de la volonté du Créateur ». Plus qu’une nécessité, l’injonction du bonheur va de pair avec la vie humaine. L’homme se doit d’être un animal heureux, sans quoi, il rate sa destinée : « Le meilleur parti à prendre pour l’homme, c’est de se réjouir de ses œuvres puisque c’est là son lot » (Ecc 3, 22).

Cette idée s’apparente avec un certain carpe diem. La vie après la mort n’est pas une question juive ; celle qui importe, celle qu’il faut réussir, c’est la vie d’ici-bas, ainsi qu’il est écrit : « J’ai placé devant toi la vie et la mort, le bonheur et la calamité ; choisis la vie ! » (Deutéronome 30, 19). Le bonheur est ici et maintenant. L’écclésiaste, qui, selon la tradition, était le roi Salomon, nous invite à saisir le bonheur avant qu’il ne soit trop tard : « Aussi, quand même l’homme vivrait de longues années, qu’il les consacre toutes à la joie, en songeant aux jours des ténèbres qui seront nombreux » (Ecc 11, 8). C’est la prise de conscience devant le destin mortel de l’homme qui crée un enthousiasme et une course contre la montre pour s’emparer du bonheur.

Dans le judaïsme, le bonheur est un devoir religieux, une certaine façon de voir et de comprendre le monde. Et si l’homme doit être un animal heureux, aucune misère ni aucune douleur ne pourra l’atteindre, ainsi que l’illustre ce vieux proverbe yiddish : « Si tu as faim, chante ! Si l’on te bat, ris ! »

**Pour aller plus loin**

■ Marc-Alain Ouaknin, La Bible de l’humour juif (Ramsay, tomes I et II, 1995 et 1997).

■ André Neher et Victor Malka, Le Dur bonheur d’être juif (Centurion, 1978).

■ Isaac Bashevis Singer, Au tribunal de mon père (Mercure de France, 2007).